

Questions orales

[Traduction]

L'UNITÉ CANADIENNE**LA POLITIQUE DES TRANSPORTS—LE SENTIMENT D'ALIÉNATION
DANS L'OUEST**

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Dans le contexte du débat référendaire au Québec, dont la Chambre entend beaucoup parler depuis quelques jours, je voudrais demander au ministre s'il est conscient du sentiment d'aliénation latent dans l'Ouest qui inspire des mouvements politiques séparatistes, notamment le Saskatchewan Unionist Party voué au morcellement du Canada, tout comme le Parti Québécois qui s'est donné pour mandat celui de mettre fin à la Confédération.

Le ministre sait-il que la politique fédérale relative aux transports y est pour beaucoup dans cette aliénation de l'Ouest? S'engagera-t-il à mettre fin à l'abandon des voies d'embranchement, à titre de geste concret et positif de la part de son gouvernement en vue de consolider la Confédération?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je n'étais pas au courant de cela. En fait, je croyais que la question du terminus de Prince-Rupert, résolue à la satisfaction de toutes les parties intéressées, et les négociations tenues la semaine dernière à Vancouver au sujet de l'exploitation des gisements de charbon, auraient contribué, à cet égard, à mettre le ministre des Transports dans les bonnes grâces de tout le monde.

Des voix: Oh, oh!

M. Pepin: A propos de l'abandon des voies d'embranchement—aucune décision particulière n'ayant encore été prise à ce sujet—toute conclusion qu'on aurait pu tirer en ce moment serait pour le moins prématurée.

M. Hovdebo: Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Accepte-t-il le principe de plusieurs grandes associations agricoles, notamment le syndicat du blé de la Saskatchewan, selon lequel il faudrait garantir le service ferroviaire sur toutes les lignes que les exploitants d'élevateurs voudront bien desservir encore?

Le ministre témoignera-t-il de la disposition de son gouvernement à favoriser l'efficacité de nos opérations dans l'Ouest et à respecter les vœux exprimés par les céréaliculteurs de cette région, en garantissant ce service?

M. Pepin: Madame le Président, je ne sais pas comment faire pour répondre à cette question en une seule phrase, mais je ferai de mon mieux.

M. Hnatyshyn: Dites simplement: «oui»!

M. Pepin: La question de la remise en service des voies d'embranchement nous préoccupe tous beaucoup. Malgré tout, il nous faut établir certaines priorités, vous en conviendrez certainement. A l'époque où le réseau de base avait été mis en place, c'était en 1975, je crois, 60 voies d'embranchement avaient été désignées comme faisant partie de ce réseau. Depuis, d'autres lignes s'y sont ajoutées et, désormais, ce réseau compte 82 p. 100 de tous les embranchements. Ainsi, il suffit de réfléchir un peu à ces questions pour constater que si tous les embranchements sont désignés, il n'y a plus de priorité

qui tienne et nous détruisons du coup le principe même qui est en jeu.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**LE TRANSPORT D'ELDORADO NUCLÉAIRE—L'INDEMNISATION
DE LA SOCIÉTÉ POUR LES COÛTS DE L'OPÉRATION**

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Au sujet du transport de la raffinerie d'Eldorado de Port Hope au nord de l'Ontario, j'aimerais lui demander si le gouvernement a décidé d'indemniser Eldorado des frais supplémentaires très considérables qu'elle subira, afin que son bilan n'en souffre pas et qu'elle puisse rester concurrentielle sur les marchés internationaux ainsi que dans ses activités relatives à la vente d'uranium et de produits d'uranium?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, aucune des mesures prises, que je sache, ne risque de nuire à la position commerciale d'Eldorado, comme l'honorable député le laisse entendre.

Une voix: Ça coûte de l'argent.

M. Hnatyshyn: Madame le Président, le ministre peut-il alors dire à la Chambre si, au cours de l'enquête poussée qu'il a faite sans aucun doute avant d'approuver ce transfert, il a consulté le conseil d'administration d'Eldorado, ou ce dernier a-t-il été tenu à l'écart et est-il très inquiet de n'avoir eu aucune part à cette décision qui va à l'encontre de sa propre recommandation?

Le président du Conseil du Trésor, dans l'exercice de ses fonctions, a-t-il consulté le conseil d'administration qui était chargé d'appliquer la politique relative à la société?

M. Johnston: Madame le Président, j'aimerais signaler au député qu'Eldorado fait rapport au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources en non pas au président du Conseil du Trésor.

* * *

LES FINANCES**L'IMPÔT SUR LES GAINS DE CAPITAL—L'INCIDENCE SUR
L'INVESTISSEMENT—LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse également au président du Conseil du Trésor. Au cours d'une interview qu'il accordait au *Star* de Toronto le 18 octobre dernier, le ministre a déclaré que l'impôt sur les gains de capital avait étouffé l'investissement dans plusieurs secteurs et bloqué des avoirs dans d'autres.

Puisque le ministre des Finances est censé faire une étude sur les gains de capital, le ministre pourrait-il dire à la Chambre dans quelle mesure il participe à cette étude?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, si le ministre des Finances est à faire une pareille étude, je suis impatient d'en connaître les résultats.